

M. GRAYDON: M. Jean Désy, directeur de ce service, reçoit-il un traitement?

L'hon. M. PEARSON: Il continue de recevoir un traitement du ministère des Affaires extérieures parce que nous l'avons détaché à ce service. Cependant, son prédécesseur, qui n'était pas détaché, mais qui faisait partie du personnel régulier du service, était payé par Radio-Canada. M. Désy continue de recevoir un traitement du ministère des Affaires extérieures et il reçoit une allocation du Service international. Il dirige l'administration et les méthodes exécutives du Service. Dans l'accomplissement de cette charge, il reçoit son orientation du ministère des Affaires extérieures. Nous avons un fonctionnaire dont tout le temps est consacré à cette tâche.

M. GRAYDON: Qui est-ce?

L'hon. M. PEARSON: Nous avons un préposé à Montréal, M. Yvon Beaulne. Il est aussi détaché au Service comme conseiller et il se tient en communication continuelle avec le ministère. Nous pouvons voir les textes de leurs émissions, nous en discutons avec eux et ils comparent aussi leurs émissions, après que nous les avons approuvées, avec celles de New-York et de Londres. M. Désy est allé plusieurs fois à New-York s'enquérir de la politique adoptée par la *Voice of America*. Il existe donc une grande coordination entre ces émissions. J'espère que vous pourrez discuter de cette question en détail avec les fonctionnaires intéressés.

M. GRAYDON: En d'autres mots, M. Désy relève encore de votre ministère?

L'hon. M. PEARSON: Non, il ne relève pas de nous.

M. GRAYDON: Ne serait-il pas préférable qu'il relève de votre ministère?

L'hon. M. PEARSON: Cette opinion est discutable.

M. GRAYDON: Après tout, la politique extérieure du pays relève du ministère des Affaires extérieures! Pourquoi cette responsabilité serait-elle confiée à des fonctionnaires du Service international, qu'ils lui soient prêtés ou non? Vous parlez de méthodes exécutives. Il me semble que le fait d'avoir un certain personnage, dont je n'ai jamais entendu parler auparavant, même s'il arrivait qu'il soit très important à Montréal, qui soit chargé de débattre ces questions avec M. Jean Désy, lequel ne relève plus maintenant du ministère des Affaires extérieures, tout cela me semble une façon bien négligente de conduire une affaire d'extrême importance.

L'hon. M. PEARSON: Voilà pourtant la façon dont on dirige ce service dans les autres pays, comme le Royaume-Uni et les États-Unis où les émissions sont irradiées sur un plan beaucoup plus étendu. Le *Foreign Office* anglais ne dirige pas le service d'ondes courtes de la B.B.C., mais ces deux organismes sont en étroites relations, comme nous faisons ici avec le Service international de Radio-Canada. Il se peut qu'après étude de la question, votre Comité décide que nous devrions agir autrement. Pour notre part, nous avons trouvé que cet arrangement est satisfaisant. Ainsi, je reçois à peu près tous les mois un grand nombre de textes d'émissions destinées aux pays situés derrière le rideau de fer (les seuls qui vous intéressent dans le cas présent) et je tâche de voir quelle ligne de conduite on a suivi et de m'assurer que c'est bien la bonne.

M. GRAYDON: Arrive-t-il que le Cabinet accorde quelque considération, même de façon très générale, à cette question, ou le faites-vous simplement vous-même?

L'hon. M. PEARSON: Le Cabinet ne s'occupe pas du Service international de Radio-Canada, surtout lorsque Radio-Canada demande plus d'argent.

M. MACINNIS: Que faites-vous quand vous n'approuvez pas tout à fait les idées exprimées dans ces émissions?

L'hon. M. PEARSON: J'en débats alors les grandes lignes avec M. Désy, ou bien les tendances, le ton ou le point de vue; naturellement, je ne le fais